Délaissé par son amie... Il veut la tuer

Il y a deux ans environ, Mme Hélène Bregard, épouse d'Albert Dénesbets, 38 ans, demeurant à Douai, quittait son mari pour Pierre Lenfant, menuisier. Le faux ménage ne gâtait pas toujours le parfait amour. Constamment délaissé, de fréquentes discussions surgirent, qui décidèrent l'infidèle épouse à quitter son mari. Il y a 3 semaines, elle était à Paris. M. Dénesbets, voulant voir Mme d'Angers, lui attribuer, son amant vint se [illegible] Il essaya en vains efforts, [illegible] et, ce qui lui fit dire en sortant : « Je le tuerai ». Samedi, vers une heure et demie, [illegible] Mme Bregard de reprendre la vie commune, lui a pourtant demandé. Refusant, il tira sur elle deux ou trois coups de revolver. Blessée, elle leva un bras au moment [illegible] M. Dénesbets, qui avait vu le coup fatal, a pu le maîtriser par les bras, le maintenir et [illegible] dans la cuisine où elle s'enfermait. Mme Bregard a été transportée à l'Hôtel-Dieu. Le meurtrier a été conduit au poste de police.

Exposition nationale d'horticulture et d'industrie. — Le concours de Douai, du 1er au 5 juillet, est terminé. Il est bien probable que l'exposition internationale d'horticulture et d'industrie s'y rattachant. Tous les amateurs, horticulteurs, jardiniers, exposants, [illegible] d'art, [illegible] médailles et diplômes, [illegible] et les [illegible] des récompenses, s'adresser au secrétaire de l'Exposition, [illegible] de Douai.

LES ORAGES

A Lambres

Jeudi soir, la foudre est tombée sur la maison d'habitation à usage de ferme, occupée par M. Alexandre Dévelynck, dit « le Gaillard », cultivateur, rue du Talbot. La flèche qui avait pénétré par le pignon, a traversé la maison pour aller ressortir par le mur de côté, faisant dans la maçonnerie une trouée d'environ 20 centimètres et commençant le feu aux matières inflammables renfermées sur son passage. Ce commencement d'incendie a pu être rapidement éteint, grâce au dévouement des voisins accourus [illegible] sur les lieux pour combattre le sinistre.

A Roeux

La foudre est tombée sur le moulin Deveaux, brûlant complètement une aile et occasionnant de nombreux dégâts à l'intérieur. On ne s'explique pas comment il peut se faire que le moulin n'ait pas été entièrement consumé. Les pertes sont considérables.

A Saint-Omer

Un million de dégâts

L'orage de jeudi, qui n'a pas duré plus d'une heure, a été terrible pour la région de Saint-Omer : on évalue les pertes à un million de dégâts. C'est un désastre pour un très grand nombre de braves gens auxquels, sans l'orphelinat, les pouvres pupilles viendront promptement au aide. M. le sous-préfet de Saint-Omer n'est rendu vendredi sur les lieux : il a visité la région sinistrée, [illegible] dans les maisons où l'ouragan avait pénétré, son œuvre néfaste et prodigué à toutes les victimes du fléaux consolation et les encouragements voulus.

La vallée de l'Aa inondée

Comme nous l'annoncions hier, l'orage de jeudi a fait de grands ravages dans la vallée de l'Aa, et Saint-Omer et Arques le savent bien.

A Arques, l'orage s'est borné à inonder en grand nombre de caves. Quelques champs aux alentours de la gare sont encore couverts d'eau.

A Saint-Omer, par la place, il y a des tas de boue. Les eaux, arrivant par la route d'Aire-sur-la-Lys, remplirent d'abord la place puis prirent la route d'Arques où elle occasionnèrent beaucoup de dégâts. Des animaux de basse-cour, des poules furent noyées, et les maisons inondées.

Hier après-midi, les habitants sortaient leurs meubles de chez eux pour les faire sécher au soleil. Plusieurs avaient leur lit et leur sommier complètement trempés. Un boulanger dû, afin d'éviter l'inondation, clarrer sa porte de cave avec des balles de farine.

A Gondardennes, entre la papeterie Obry et la carbonnerie, il y a plus de dix hectares de terre qui sont encore sous l'eau. Au chemin de la Croix, une maison a été inondée et couchée, on trouva tout à nous environ une d'eau. Il fallut [illegible] vicinant la dépendance.

A Blaquel, le long du [illegible] colline d'Helfaut, beaucoup de pommes de terre ont été détruites et gâtées et laptons noyés.

A Wizernes

La tête contre les vitres

Au Noir-Cornet, hameau à la fois de Wizernes et d'Helfaut, l'orage est lamentable. Deux granges se sont écroulées, un pignon de maison est tombé en deux. Les poules, les lapins, tout a été noyé.

Dans les habitations, il y avait en moyenne 1 m. 30 d'eau ; là où le courant est passé, le linge, les meubles ont été enlevés, éparpillés au hasard de l'eau et on ne retrouve plus d'objets à ses pertes ses recherches.

Pierre Lenfant, menuisier. Le faux ménage ne gâtait pas toujours le parfait amour. Constamment délaissé, de fréquentes discussions surgirent, qui décidèrent l'infidèle épouse à quitter son amant. Il y a 3 semaines, elle était à Paris. M. Dénesbets, voulant voir Mme d'Angers, lui attribuer, son amant vint se [illegible] Il essaya en vains efforts, [illegible] et, ce qui lui fit dire en sortant : « Je le tuerai ». Samedi, vers une heure et demie, [illegible] Mme Bregard de reprendre la vie commune, lui a pourtant demandé. Refusant, il tira sur elle deux ou trois coups de revolver. Blessée, elle leva un bras au moment [illegible] M. Dénesbets, qui avait vu le coup fatal, a pu le maîtriser par les bras, le maintenir et [illegible] dans la cuisine où elle s'enfermait. Mme Bregard a été transportée à l'Hôtel-Dieu. Le meurtrier a été conduit au poste de police.

Il fait [illegible] et [illegible] Hélène se cacher sous une table, [illegible] dans sa direction, sans l'atteindre. Le [illegible] vint s'asseoir à quelques mètres de lui sur le sol. L'enfant, son coup fait, a [illegible] la fuite. Il est activement recherché par la gendarmerie.

Exposition nationale d'horticulture et d'industrie. — Le concours de Douai, du 1er au 5 juillet, est terminé. Il est bien probable que l'exposition internationale d'horticulture et d'industrie s'y rattachant. Tous les amateurs, horticulteurs, jardiniers, exposants, [illegible] d'art, [illegible] médailles et diplômes, [illegible] et les [illegible] des récompenses, s'adresser au secrétaire de l'Exposition, [illegible] de Douai.

LES ORAGES

A Lambres

Jeudi soir, la foudre est tombée sur la maison d'habitation à usage de ferme, occupée par M. Alexandre Dévelynck, dit « le Gaillard », cultivateur, rue du Talbot. La flèche qui avait pénétré par le pignon, a traversé la maison pour aller ressortir par le mur de côté, faisant dans la maçonnerie une trouée d'environ 20 centimètres et commençant le feu aux matières inflammables renfermées sur son passage. Ce commencement d'incendie a pu être rapidement éteint, grâce au dévouement des voisins accourus [illegible] sur les lieux pour combattre le sinistre.

A Roeux

La foudre est tombée sur le moulin Deveaux, brûlant complètement une aile et occasionnant de nombreux dégâts à l'intérieur. On ne s'explique pas comment il peut se faire que le moulin n'ait pas été entièrement consumé. Les pertes sont considérables.

A Saint-Omer

Un million de dégâts

L'orage de jeudi, qui n'a pas duré plus d'une heure, a été terrible pour la région de Saint-Omer : on évalue les pertes à un million de dégâts. C'est un désastre pour un très grand nombre de braves gens auxquels, sans l'orphelinat, les pouvres pupilles viendront promptement au aide. M. le sous-préfet de Saint-Omer n'est rendu vendredi sur les lieux : il a visité la région sinistrée, [illegible] dans les maisons où l'ouragan avait pénétré, son œuvre néfaste et prodigué à toutes les victimes du fléaux consolation et les encouragements voulus.

La vallée de l'Aa inondée

Comme nous l'annoncions hier, l'orage de jeudi a fait de grands ravages dans la vallée de l'Aa, et Saint-Omer et Arques le savent bien.

A Arques, l'orage n'est borné à inonder en grand nombre de caves. Quelques champs aux alentours de la gare sont encore couverts d'eau.

A Saint-Omer, par la place, il y a des tas de boue. Les eaux, arrivant par la route d'Aire-sur-la-Lys, remplirent d'abord la place puis prirent la route d'Arques où elle occasionnèrent beaucoup de dégâts. Des animaux de basse-cour, des poules furent noyées, et les maisons inondées.

Hier après-midi, les habitants sortaient leurs meubles de chez eux pour les faire sécher au soleil. Plusieurs avaient leur lit et leur sommier complètement trempés. Un boulanger dû, afin d'éviter l'inondation, clarrer sa porte de cave avec des balles de farine.

A Gondardennes, entre la papeterie Obry

LES GRÈVES

A LILLE

Chez les maçons

Dans leur réunion tenue samedi matin, à dix heures, et à laquelle assistait M. Delory, député du Nord, les grévistes ont discuté et maintenu leurs premières revendications qu'ils présenteront à la prochaine entrevue des patrons. On croit généralement que cette entrevue aura lieu mardi après-midi.

A ROUBAIX

Incident d'atelier

Samedi après-midi, tous les décorateurs de la teinturerie Motte et Dervillers, boulevard de Belfort, se sont mis en grève, demandant la réintégration d'un camarade congédié.

Après satisfaction, les grévistes ont décidé de reprendre le travail mardi matin.

***

Chez les teinturiers

Quarante appréteurs de la teinturerie Motte et Marquette, rue du Moulin, ont cessé le travail en demandant une augmentation de salaire de vingt-cinq centimes par heure.

Ayant obtenu satisfaction, ils ont décidé de reprendre le travail mardi matin.

CHRONIQUE MINIÈRE

Syndicat des Mineurs du Nord

Le syndicat des mineurs du Nord a, dans sa dernière réunion de bureau, désigné le citoyen Cauet pour se rendre à Douai, le dimanche 11 courant, afin de [illegible] à Paris le tarif « Grève ».

RAPPORT DE DELEGUE MINEUR

Mines d'Anzin. — *Fosse Saint-Louis.* — J'ai visité la voie de retour d'air de Ferdinand, à 400 m. pour la dernière fois, je signale qu'elle est toujours à parer du toutes ses [illegible] jusqu'au-dessus des tailles. J'y crains les éboulements [illegible] qui suivent [illegible] Mais les [illegible] sur la voie de [illegible] du côté du recrutement, il y fait très chaud. Vous [illegible] 28 degrés [illegible] au haut du tirant de Marie, pour ce quartier, je demande que l'on ne boise que sur la « dessoll » qui passe sous le fer, et que l'on monte des plinthes en bois sur les bois [illegible] Remarqué par les tailles montantes de Bonsecours, dans ce quartier il n'y a pas assez de bois de tailles.

Léon Ganne, délégué.

DANS L'ARMÉE

Ecole d'administration militaire (section du génie). — Les sous officiers dont les noms suivent [illegible] au 5e génie, ont été déclarés admissibles au concours d'admission de l'école d'administration militaire [illegible]

[illegible]

[illegible]

[